



2026/1

Préfecture du Val d'Oise
Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20260219-D-2026-09-DE
Date de mise en disposition : 26/02/2026
Date de réception préfecture : 26/02/2026

Conseil Municipal du 19 février 2026 Extrait du registre des délibérations Délibération n° D/2026/09

Nombre de Conseillers
en exercice : 21
présents : 17
votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le treize février, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT, Maire.

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Nathalie JOLLY, Claudine THIRANOS, André BOURDON, Laurence GUERNE, Patrice JACQUET, Philippe BUIRON, Carole BERGER-JACOB, Steve IDJAKIREN, Bernadette VOOGSGERD, Jean DECROIX, Chimina Kossiva NEGLOKPE, Grégory BENOIT, Julia NOJAC, Alaine HOUREZ, Laurent FOHRER, Eliane CHIDIACK

Étaient régulièrement représentés :

Philippe BARBIER par Julia NOJAC
Christian TETARD par Jean DECROIX

Étaient absents :

Bruno MELGIES et Patrice GOSNET

Formant la majorité des membres en exercice.

Jean DECROIX a été élu Secrétaire de Séance

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 JANVIER 2026

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-15 et suivants,

Absents à la séance du 20 janvier 2026 ne prennent pas part au vote : Eliane CHIDIACK, Jean DECROIX, Laurent FOHRER.

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 20 janvier 2026.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20260219-D-2026-09-DE
Date de télétransmission : 26/02/2026
Date de réception préfecture : 26/02/2026

Le Maire,



Philippe AUDEBERT

Le Secrétaire de Séance

Jean DECROIX

Délibération rendue exécutoire du fait de :

- Sa transmission au contrôle de légalité le : 26 février 2026
- Sa publication sur le site internet de la commune le : 26 fév. 2026...